

## SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

# Travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse

### Compte-rendu n° 19 de la réunion du 16 septembre 2020

• <b>Lieu :</b>	Mairie de Chaourse		
• <b>Maître d'ouvrage (MO) :</b>	Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE : Président		
• <b>Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :</b>	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques M PACAUD : 03.23.20.36.10 <a href="mailto:g.pacaud@griv.fr">g.pacaud@griv.fr</a>	• <b>Maître d'œuvre (MOE)</b>	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 <a href="mailto:gdaniel@ecaa02.fr">gdaniel@ecaa02.fr</a>
• <b>Contrôleur extérieur</b>	SOCOTEC Damien Religieux : 06 13 40 01 81 <a href="mailto:damien.religieux@socotec.com">damien.religieux@socotec.com</a>	• <b>Coordonnateur SPS</b>	SOCOTEC Laurent Goujart : 06 18 94 41 71 <a href="mailto:Laurent.GOUJART@socotec.com">Laurent.GOUJART@socotec.com</a>
• <b>Entreprise Lot 1 : Génie-civil</b>	CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 <a href="mailto:amandine.debarba@cgcr.fr">amandine.debarba@cgcr.fr</a>	• <b>Entreprise Lot 2 : Travaux en rivière</b>	CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 <a href="mailto:amandine.debarba@cgcr.fr">amandine.debarba@cgcr.fr</a>  Sous-traitant : SARL HOURRIER Hourrier Alexandre 06 40 23 48 52 <a href="mailto:hourrier-entreprise@wanadoo.fr">hourrier-entreprise@wanadoo.fr</a>
<b>EXPERTISE JUDICIAIRE – REFERE PREVENTIF</b> PHILIPPE VERHAEGHE Por : 06 45 37 66 99 - <a href="mailto:philippe.verhaeghe7@orange.fr">philippe.verhaeghe7@orange.fr</a>			

## PROCHAINE REUNION – le 30 septembre 2020 à 9h00 sur site

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région  
Hauts-de-France

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
M. Lefebvre	Président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : jean.luc.lefebvre.st02@gmail.com	v			v
M. Le Roux	Vice-président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : pafler@aol.com	v			v
M. Naveau	Maire de Chaourse <a href="mailto:mairiechaourse@orange.fr">mairiechaourse@orange.fr</a> 03 23 21 36 33			v	v
Mme. Bernard M. Caruel	1ere Adjointe au maire de Chaourse Adjoint au maire	v			v
M. Girardot	Chef de service eau et biodiversité Communauté de Communes des portes de la Thiérache <a href="mailto:lgirardot@portes-de-thierache.fr">lgirardot@portes-de-thierache.fr</a>				
Mme TUAUX	Agence Française pour la Biodiversité Mail : sophie.tuaux@afbiodiversite.fr		v		
M. ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité Mail : <a href="mailto:jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr">jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr</a>		v		
Mme FALCONNET M. BOUSSARD	Agence de l'eau Seine Normandie – Vallées d'Oise <a href="mailto:FALCONNET.MADISONE@aesn.fr">FALCONNET.MADISONE@aesn.fr</a> <a href="mailto:Boussard.francois@aesn.fr">Boussard.francois@aesn.fr</a>			v	
M. GOUJARD.	CSPS – SOCOTEC <a href="mailto:Laurent.GOUJART@socotec.com">Laurent.GOUJART@socotec.com</a>				
M. RELIGIEUX	Bureau de contrôle – SOCOTEC <a href="mailto:damien.religieux@socotec.com">damien.religieux@socotec.com</a>				

LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau - 03.23.24.65.21 Mail : <a href="mailto:ddt-env@aisne.gouv.fr">ddt-env@aisne.gouv.fr</a> Mail : <a href="mailto:anne-france.lielievre@aisne.gouv.fr">anne-france.lielievre@aisne.gouv.fr</a>	v		
SIRON Anne	FEDEER – REGION HAUT DE FRANCE <a href="mailto:Anne.SIRON@hautsdefrance.fr">Anne.SIRON@hautsdefrance.fr</a>		v	
VERHAEGHE Philippe	Expert judiciaire Mail : <a href="mailto:philippe.verhaeghe7@orange.fr">philippe.verhaeghe7@orange.fr</a>			
PACAUD Geoffrey	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage Mail : <a href="mailto:g.pacaud@griv.fr">g.pacaud@griv.fr</a>	v		
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre <a href="mailto:gdanel@ecaa02.fr">gdanel@ecaa02.fr</a>	v		v
DE BARBA Amandine BAUDRY Médéric	CGCR – ENTREPRISE LOT 1 et 2 <a href="mailto:Amandine.debarba@cgcr.fr">Amandine.debarba@cgcr.fr</a>	v		v
HOURRIER Alexandre	HOURRIER – Sous-traitant CGCR LOT 2 <a href="mailto:hourrier-entreprise@wanadoo.fr">hourrier-entreprise@wanadoo.fr</a>	v		
LOIZEAUX Jean-Claude LOIZEAUX Sébastien Propriétaire parcelle ZH 14	<a href="mailto:Sebastien.loizeaux@orange.fr">Sebastien.loizeaux@orange.fr</a> <a href="mailto:Loizeaux0687@orange.fr">Loizeaux0687@orange.fr</a>	v		
ROCOURT Philippe M. BIBE Propriétaire parcelles Zh19, B 1519, 1517, 1160 et 1159	<a href="mailto:philipperocourt@sfr.fr">philipperocourt@sfr.fr</a>			
M. CHOAIN Propriétaire parcelle B1509 Exploitant parcelle B 1163	<a href="mailto:choain02@orange.fr">choain02@orange.fr</a>			
M. ROCOURT Christian Propriétaire parcelle B1163				
M. PICARD Patrick Propriétaire parcelle ZH16				

MO : Maitre d'ouvrage  
 MOE : Maitre d'œuvre  
 BC : Bureau de Contrôle

● **ADMINISTRATIF:**

Marché notifié le 27/05/2019.

L'entreprise CGCR a déclaré en sous-traitance pour le lot 2 l'entreprise SARL HOURRIER.

Définition des droits de passages et des travaux par parcelles acté sur le CR n°2.

Envoi des conventions de passage et de travaux prévu le 26/09/2019 – en attente du retour des propriétaires.

M. Rocourt a renvoyé sa convention le 19/06.

M. Choain ne veut pas de travaux sur sa parcelle – reprise de contact le 26/06 pour avoir un droit de passage néanmoins pour faire les travaux en rive droite.

Vue du panneau d'information de chantier :



Intervention le 15/07/2020 du service de déminage pour ramasser des munitions détectées dans la Serre en amont du déversoir.

● **PHASE DE PREPARATION DES TRAVAUX:**

Il est demandé à l'entreprise de transmettre en fin de phase de préparation :

- Les études de dimensionnement et de conception de la passerelle – plans V5 - **Fait et validé MOE 05/08/2019 + BC 18/07/2019**
- Les notes de calculs des bétons armés pour l'abaissement du seuil – **Fait et validé MOE 29/07/2019 + BC 06/09/2019**
- La note de calcul de la stabilité du talus renforcé en génie végétale (stabilité au glissement)

**Fait et reçu le 09/10/2019 – en attente VISA SOCOTEC**

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



- Les fiches d'agrément des fournitures et matériaux pour l'ensemble des lots 1 et 2 – **fait et validé MOE le 24/09/2019**
- Le phasage de réalisation de l'abaissement du seuil respectant l'obligation primordiale de maintenir la stabilité des ouvrages riverains (murs des culées et murs de la mairie) – **Fait et Validé MOE dans le VISA du 06/09/2019 SOCOTEC et du 29/07/2019 MOE**
- Un plan montrant les zones pour les installations de chantiers et de stockage des matériaux, Les accès aux chantiers, les routes empruntées pour les livraisons des matériaux et autres fournitures, zones de manutention pour la passerelle – **Fait et validé MOE/MOA**
- Une copie des conventions d'accès par des parcelles privées – **transmis aux propriétaires et exploitants le 26/09/2019 – en attente de retour des propriétaires.**
- Calcul de stabilité des talus renforcés : **transmis à SOCOTEC le 09/10/2019 – VISA reçu le 28/10.**

- **DOCUMENTS A TRANSMETTRE :**

MOE >CGCR :

CGCR>MOE :

SOCOTEC > MOE et CGCR :

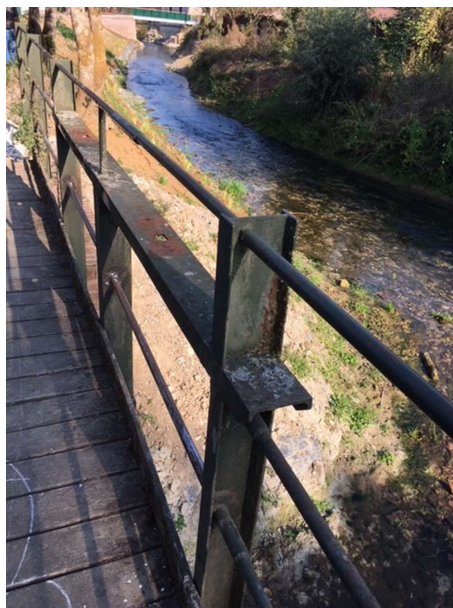
- **TRAVAUX:**

**Planning prévisionnel :**

Les travaux ont repris le 2 septembre.

**Avancement des travaux :**

Remise en état de la passerelle du déversoir : terminé, la commune gère la remise en peinture.



Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie





Réfection de l'entrée charretière du riverain (maison blanche) : fait, il reste les enrobés à faire.



Réfection abords de la passerelle : fait à 90%, il reste à amener de la terre végétale et à réaliser les enrobés sur la voirie et à fixer le garde-corps sur le mur en retour.



Plantation des hélophytes en cours par Hourrier avec un arrosage.



Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie







### **Travaux en cours et points techniques validés en réunion :**

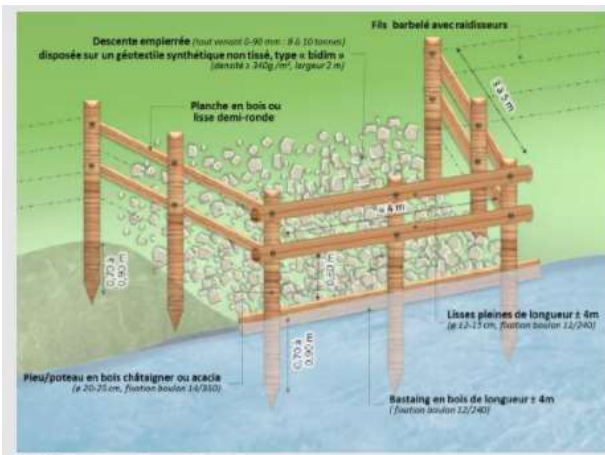
Travaux en cours du lot 2 avec l'implantation ce jour des clôtures et abreuvoirs sur les parcelles de M. Loizeaux et Choain et la réalisation des épis déflecteurs.

A charge de M. Choain de prévenir son locataire en cas de location des terres de la pâture.

- 1) démontage de la barrière (M. Loizeaux)
- 2) enlèvement des boues et vase côté pâture M. Choain, mise en remblai au bord de la pâture,
- 3) nettoyage de la sortie de la buse pour que le ruisseau coule au pied de l'arbre
- 4) création des abreuvoirs en parallèle l'un de l'autre avec la recréation du lit sur une largeur de 1 m entre bord d'abreuvoir
- 5) création d'une lame d'eau afin d'obtenir une hauteur d'eau de 20 à 30 cm au niveau des abreuvoirs avec la création d'un petit seuil avec les pierres existantes sur le site



**Principe de réalisation des abreuvoirs**



**Travaux à venir :**

Réalisation des abreuvoirs dès réception du bois par Hourrier et du terrassement par CGCR (démarrage des terrassements le 22 septembre au niveau de la pâture de M. Loizeaux)

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région Hauts-de-France



Raccordement de la clôture grillagée sur son poteau à faire.



**Points techniques vus en réunion :**

Implantation des clôtures chez M. Loizeaux : fait en sa présence avec marquages au sol.

Implantation des 3 abreuvoirs dans la pâture de M. Loizeaux : fait en sa présence.

2 arbres sont à abattre pour la réalisation des clôtures, Hourrier les couches dans la pâture et M. Loizeaux les gères.

Implantation d'un 9<sup>e</sup> épis sur la berge en face du 2<sup>e</sup> abreuvoir de M. Loizeaux (sous la branche cassée du peuplier).

**Points techniques à voir lors de la prochaine réunion :**

**Points techniques vus lors des précédentes réunions**

**Implantation des épis :**

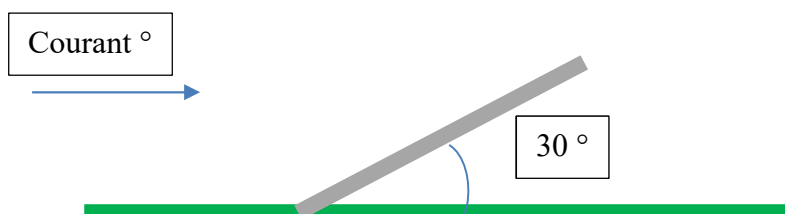
8 épis ont été implanté ce jour sur la partie amont du projet.

Une visite de la partie aval sera faite lors d'une prochaine réunion pour voir la nécessité d'en mettre.

La forme des épis sera rectiligne et non trapézoïdale voir photo type ci-dessous :



L'angle de pose sera doux et de l'ordre de  $30^\circ$ , l'épis aura une longueur de l'ordre de 3 m compris ancrage en berge.



Des épis naturels faits par des troncs et branches d'arbres seront conservés et stabilisés en les fixant solidement à la berge.

**Prochaine réunion :**  
**Le 30 septembre 2020 à 9h00 sur site**